

Membres Générale du 17 Novembre 2016

Présentation de la situation comptable et financière
du Chœur Roland de Lesmes.

Exercice 2015-2016

L'acte comptable de l'association a été effectué au 31 Août 2016
et porté sur l'exercice 1^{er} septembre 2015 - 31 Août 2016

Je tiens tout d'abord, à remercier Danielle, trésorière adjointe
pour ~~son~~ ^{les} premiers concours qu'elle m'a offerts

- tout au long de l'année, pour ce qui relève
- de la gestion du Chœur

- ou de celle des intervenants avec la & relation avec
AGETA, organisme gérant les intérimaires du spectacle et désormais
l'ensemble des ~~membres~~ personnes rémunérées fonctionnant par l'association

Je lui suis également très reconnaissant de son implication dans le
Contrôle de fin de gestion, avec les épurations comptables et la vérification des
justifications des opérations de l'exercice.

Les comptes ainsi arrêtés ont été présentés en Bureau lors de la
séance du 17 Octobre 2016 qui les a validés.

Il me revient, de lors, de vous rendre compte de la dernière
gestion économe et

Les résultats financiers constituent le reflet de l'activité de
l'exercice comptable économe et des modalités de réalisation ce qui fait ressortir
d'une année à l'autre des variations qui peuvent être significatives.

A. Le Goff de Rénovats.

Pour rappel.

Les dépenses de l'année 2013-2014 remontaient à 15518,42 €

celles de 2014-2015 étaient moindres et avaient été arrêtées à 10705 €

Le dernier exercice qui vient de s'achever a été, comme cela vous a été
rapporté dans le rapport d'activités, plus actif et cela témoignerait sur le plan

francien puisque le compte de résultat fait ressortir un volume
de dépenses de 25 379,87 € et compte tenu des recettes intégrées
21 117,46 € un déficit de 4 262,41 €

I. S'agissant des dépenses

L'essentiel, comme à l'accoutumée, est constitué des charges affectées
aux remunérations (9338 €), aux charges sociales (7550,39 €) et aux frai de déplacements
(2792,83 €) ; ces trois postes qui totalisent 19 681,22 € soit 77,28 % de
l'ensemble de nos dépenses.

En intégrant les frai de gestion AGOTA dans le redoublement "Dépenses Diverses"
(1427,57 €), le volet "Remunération et dépenses annexes" représente 82,9 %
de notre budget révisé.

Les autres postes sont éligibles pour mémoire car ils n'appellent que peu
de développements :

- Achats de fournitures 655,67 €
- Protocoles 400,00 € pour quelques ^{travaux} ~~travaux~~ ^{travaux} ~~travaux~~
- Autres fournitures 32,64 € Frais de achat de timbres.
- Frais divers de siège 1915,72 € (Facilitation de l'hébergement
à St Jean d'Angély et les dépenses affectées aux fêtes et à
l'accueil de la Schola René d'Angoulême)
- Les dépenses diverses (1606,65 €) sont pour l'essentiel une dépense "mécanique"

Copris des frais de gestion AGOTA (1427,57 €) et pour le recueil de dépenses
telles que notre abonnement pour le site Internet, des frais annexes pour les concerts
(affiches, flyers, fleurs ...)

- Annonces 193,86 €
- Frais de location 933,13 € (églises, salle, estrades, instruments)

II En outre, l'association a bénéficié des produits ^{à hauteur de} 21 117,46 € émanant

- des produits des concerts (entrées - achats de concerts (Fournier-Peyre - St Julien de
Rue - Longeville) et de la participation de la Schola René d'Angoulême
au total 11 141 € soit 52,76 % des recettes et 43,9 %
des dépenses

- Subvention de la Ville de La Roche sur Yon : 3800 €

- Cotisations : 5120 € (24.24 % de Revenus)
20 % de charges)

- Produits Financiers : 115,42 €

En résumé, résumé du fait :

- d'une part, de la diminution de nos revenus
- et d'autre part, de la baisse des taux de diminution des placements

Enfin, cette situation spécifique le participant (partielle)
au stage de St Jean d'Angely (425 €) ; un accord ^{admission} a été vu et
~~prévu~~ en Juin sur la fédération précédente.

Il résulte de ces développements que le dernier exercice clos
se solde par un déficit effectif de 4262,41 €. Sur lequel nous
réviserons -

Avant de passer le bilan, je souhaite développer deux
aspects importants de notre activité : les stages et les concerts.

- Les stages avec un stage résidentiel à St Jean d'Angely
et 2 stages à La Roche sur Yon (Dec 2015 -) et Juin 2016

Coût du stage de St Jean d'Angely

- Hébergement	800,50 €	Participation nettes	1775,00
- Remunération	1244,30 €		
(700002 5400000) Charges Sociales	182,60 €		
- AOUTA			
- Frais de déplacement	53,89 €		
- Dep Divers			

3586,29 €

Solde à la charge du Chœur : 1811,29 €
~~1546,09 €~~

Coût des stages La Roche sur Yon

Hébergement	Remunération	Charges Sociales	AOUTA	Frais de déplacement	873,13 €
					829,15 €
					<u>1702,28 €</u>

entraînant à la charge du Chœur.

- Les Concerts

Au nombre de 6 - sans compter les deux interventions lors de la fête de la
Municipale, ils ont permis la participation.

- pour 3 d'entre eux (St Hilaire de Riez - Fauriol - Regis et Lagardelle d'Ami
entraînant un versement de participation des organistes.
- ← pour 2 d'entre eux (La Chaise le Vicent et La Roche sur Yon (St Pierre)

d'avoir été financé partiellement par voie de billets d'entrée
 - de 6: (Anjou) ou par l'usage de concerts communs avec la
 Schola Anjou d'Anjou, une participation de 1500 € a été versée.
 Le produit ~~ressort~~ ^{est donc} - compte tenu du nombre de prestations données
 d'une part, et des contributions apportées ~~et~~ ^{d'autre part} - 11141 € soit 43,6% de
 dépenses de l'exercice.

Parallèlement en sens strict les ~~dépenses~~ ^{charges} imputés par les concerts
 (y compris l'achat de la Schola ~~Rouennaise~~ et les frais de gestion des intervenants)
 ressort à 18050,01 € soit une dépense supérieure de 6911 € aux recettes
 directes liées aux prestations.

Le seul week-end (et la répétition de préparation aux 2 concerts communs
 avec la Schola s'est soldé par une charge nette ~~à charge~~ ^{pour les frais}
 du Chœur de 4099,47 € ($7223,47 - 3124,00$) correspondant presque
 au déficit de l'année.

B. Le Bilan

Peu de Commentaires, il est bien évidemment équilibré à l'exception de
 11937,78 € qui correspondent à nos disponibilités financières en quasi
 totalité (11783,44 €) déposées sur un ~~compte~~ ^{compte} libéré épargne auprès
 du Crédit Agricole.

C. Le Budget Prévisionnel

Établi sur quelques hypothèses

- * Base de 11 concerts à titre indicatif (sans participation externe)
- * Subvention renouvelée de la Ville de La Roche sur Yon
- * Des cotisations avec un niveau légèrement majoré ~~en~~ ^{en} fonction d'un nombre
 de choristes élevés (52) et une réévaluation du montant de la cotisation
- * Des produits financiers en Bourse compte tenu du niveau de trésorerie réduit
 et de ^{l'effacement} ~~la~~ ^{la} saison des taxes

Le total des ~~dépenses~~ ^{recettes} prévisionnelles à 14400 € et parallèlement
 les charges ^{calculées} ~~calculées~~ ^{prévisionnelles} de 21910 € ce qui indiquerait si les hypothèses devaient
 résulter de prélever sur nos réserves la somme de 7510 €.

Les charges sont à effet, le relief des enfants (recours aux prestations
 musiciens - solistes - frais de gestion par A.C.T.A en intercommunalité - et par
 une dépense exceptionnelle de 400 € au titre de remboursement U.R.S.S.F. sur 213 et 214.

En Conclusion : le résultat négatif & significatif de l'association dans un contexte d'augmentation des charges sociales notamment et de diminution des subventions ^{des aspects} des collectivités locales ^{en l'absence d'apports de Grands} est préoccupant avec un niveau de besoins qui s'est sensiblement accru.

Les moyens sont ^{par ailleurs} quasi nuls en l'absence de fonds de gestion déjà réduits à la plus simple expression.

Conscients de ces réalités, le Bureau s'attache à tenter de maintenir notre ~~mode~~ ^{mode} même de fonctionner avec le concours ^{des} des musiciens et chanteurs professionnels et le ~~travail~~ ^{recours} ^à ^{un} ^{travail} ^{en} ^{équipe} lors de fêtes annuelles par Eglise de Vey.

Il s'efforce de trouver des contreparties

- * essai de trouver des Grands "achats" au moins fortuitement.
- * leur motivation de notre concours par la voie des cotisations
- * et la reforme des statuts et la reconnaissance du statut d'intérêt général pour l'association ce qui ouvrira les Grands Français à des tiers.

Il est délicat d'apprécier ce que donneront à terme ces pistes c'est la raison pour laquelle nous devons poursuivre dans la voie de la vigilance et de l'adaptation de nos projets à nos moyens financiers.